

Candidature spontanée ou prise de contact via un membre du CA/GIFD



Lettre de motivation et CV : analysés par le CA

Vérifier si est en ordre de cotisation (ou inviter à le faire en fonction de ce qui sera décidé au CA)

Lettre expliquant les modalités de fonctionnement du GIFD

Contact personnalisé entre le candidat et un membre du CA

Approbation du CA (ou non) de la candidature

Invitation à prendre part à une réunion du GIFD, en tant que membre **invité**

Présentation du candidat à l'AG et si vote positif, il devient membre **effectif**